

ASSURANCES

LA SUN LIFE ASSURANCE ACCUSE UNE GRANDE AUGMENTATION DE SON CHIFFRE D'AFFAIRES

Plusieurs nouveaux records ont été atteints en 1919 et la compagnie tient la tête de toutes les compagnies canadiennes.

Le 49ème rapport annuel de la Sun Life Assurance Co. of Canada qui vient d'être publié, prouve d'une façon remarquable que la leçon donnée par l'épidémie d'influenza de l'année dernière à favorablement influencé l'opinion publique vis-à-vis de l'assurance sur la vie. L'année qui vient de se clore a été phénoménale au point de vue des affaires pour cette compagnie qui s'est maintenue à la tête de toutes les autres compagnies canadiennes.

Un des points les plus saillants et les plus intéressants de ce rapport consiste dans le fait que les applications nouvelles acceptées durant l'année ont dépassé un million de dollars. Aucune compagnie canadienne n'avait encore atteint ce chiffre énorme. Les nouvelles polices de la compagnie actuellement émises et payées pendant l'année ont également atteint un nouveau record et se sont élevées au chiffre de \$86,548,850. — montrant une augmentation de \$34,957,457. — soit 67, 7% sur 1918. Les polices en vigueur ont augmenté de \$75,548,805 formant un grand total de \$416,358,462. L'actif total de la compagnie dépasse les cent millions puisqu'il se monte à \$105,711,468, soit une augmentation de \$8,091,089. Le revenu total reçu pendant l'année montre une avance nette de \$4,053,101 avec un total de \$25,704,201. Le surplus net non réparti sur le passif et le capital-actions a atteint \$8,037,440 tandis que le montant payé aux débiteurs de polices ou à leurs bénéficiaires s'est élevé à \$12,364,000 ce qui porte le montant payé depuis la fondation de la compagnie au chiffre de \$91,227,532.

L'année a été un record et on est d'avis que les chiffres de 1919 sont l'indication d'une énorme expansion d'affaires pour la Sun Life cette année.

LA LONDON MUTUAL CO.

Le rapport annuel de la London Mutual Fire Insurance Company of Canada montre que les profits de l'année terminée le 31 décembre dernier se sont élevés à \$118,608.53 et qu'une somme de \$43,057.26 a été ajoutée au compte du surplus.

L'actif de la compagnie se chiffre à \$668,121.70, soit une augmentation de \$184,257.02 sur le total de l'année précédente et le compte du surplus

se totalise à \$207,375.13 en excédent de \$43,057.26 sur celui de 1918.

Les pertes brutes pour 1919 se sont élevées à \$327,441.05, une diminution de \$59,594.91 sur le total de l'année précédente et les pertes nettes à \$226,495.18, une diminution de \$27,718.09 sur 1918.

COMPAGNIE D'ASSURANCE TRES PROSPERE

L'assemblée générale annuelle des membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu des Beurreries et Fromageries de la province de Québec, a eu lieu le 11 février, à l'hôtel-Rien-deau à Montréal.

L'assemblée était présidée par M. Jos. L. Poupert; J. A. Huberdeau, secrétaire; Lucien Trudel, sec.-adjoint.

Les membres présents étaient: MM. J. L. Poupert, J. A. Huberdeau, F. X. O. Trudel, Nap. Lalonde, E. Caron, insp. des assurances; A. Lavallée, F. Vanchesteing, J. U. Girouard, R. Mage, A. Lussier, L. Lamothe, J. A. St-Denis, H. St-Jean, J. Lemieux, Clément Lussier, Eddy Dulude, J. B. Grenier, J. E. Lessard, H. Descôteaux, W. Damphouse, Ed. Bergeron, C. B. A. Valois, Narc. Naud, H. Lapalme, J. H. Cantin, A. Rochon, Ls. Archambault, J. H. Michaud, Ide Bergeron, Euc. Bergeron, Julien Brisson, etc.

Le rapport du secrétaire démontre une grosse augmentation des affaires en 1919; la Cie a émis pour \$1,558,025 d'assurance portant le montant d'assurance en force à \$4,431,288 avec un montant de billets de dépôt de \$316,354.16. Son actif est de \$533,637.01 contre \$272,854.17 l'année précédente.

La Cie a payé pour un montant de \$22,616.58 d'indemnités contre \$30,640.00 en 1918. L'ensemble du rapport démontre que cette Cie est au premier rang dans l'assurance mutuelle et on s'attend à ce que le prochain exercice financier donne \$6,400,000 d'assurance en force.

M. Max. Huberdeau, inspecteur et agent général. Il fit des remarques sur le système de recrutement. Il est des mieux organisés. M. J. A. Huberdeau, gérant fit de judicieuses remarques sur le bon fonctionnement du Bureau de Direction, le progrès constant de la Cie et ce qu'elle deviendra. Elle offre actuellement une des meilleures garanties aux porteurs de ses polices.

On procéda à l'élimination des directeurs et à la nomination du nouveau bureau de direction; le choix suivant fut fait:

M. Jos. L. Poupert, président; J. A. Huberdeau, sec.-général; Wil. Parent, vice-président. Directeurs: W. Damphouse, C. H. Laganière, Max. Huberdeau, Nap. Lalonde, J. U. Girouard, Eddy Dulude, Clément Lussier.